

État Psychologique Des Partenaires Au Sein Des Couples Mariés En Situation D'infertilité Dans La Commune De Ngaliema

Faustin Ngituka Musuku

Chef de travaux à l'université pédagogique nationale

Auteur correspondant : Faustin Ngituka Musuku. E-mail : ngitukafaustin@gmail.com



Résumé : Le présent article porte sur l'Etat psychologique des partenaires au sein des couples mariés en situation d'infertilité dans la commune de Ngaliema ». L'objectif qu'il poursuit est de parvenir à saisir l'état psychologique des partenaires au sein des couples mariés en situation d'infertilité dans la commune de Ngaliema, dans l'intention de proposer un soutien psychologique à l'endroit de ces derniers au cas où ledit état psychologique s'avérerait négatif. À l'issue de l'enquête menée auprès de 15 couples mariés en situation d'infertilité, en raison de 15 hommes et de 15 femmes, les résultats ont montré que l'état psychologique des partenaires au sein des couples mariés en situation d'infertilité dans la commune de Ngaliema se présente principalement en termes de colère, d'humeur dépressive et de perte d'intérêt pour le mariage ; puis secondairement en termes de tendances agressives ; qu'il y a besoin d'un soutien psychologique à l'intention de ces partenaires ; et que ce soutien psychologique pourrait consister en une gestion de leur état psychologique avec leurs partenaires et de la pression subie de la part des proches, en la résolution des conflits avec leurs partenaires, en l'initiation d'activités conjugales variées pour le maintien de leur intimité et en la méditation.

Mots-clés : Etat psychologique, Partenaire, Couple, Infertilité.

1. Introduction

Le mariage, surtout dans la philosophie africaine, est le début de la naissance d'une nouvelle communauté humaine, regroupant les conjoints au départ ; puis les parents et les enfants dans la suite, qui forment une famille. Ainsi, il n'est pas de couple qui se forme dans le cadre du mariage sans désir de procréation, ce qui fait que l'infertilité soit pour les couples qui en sont victimes une situation malheureuse, qui affecte le plus souvent négativement leur état psychologique et leur quotidien.

Il parvient donc jusqu'à nous que l'infertilité au sein d'un couple marié constitue un problème clinique dans la mesure où elle affecte de façon négative l'état psychologique des partenaires, problème qui peut dégénérer et conduire à des issues radicales telles que le divorce, si aucune prise en charge judicieuse n'est envisagée.

Sachant que cette prise en charge peut concerner l'aspect psychologique, nous trouvons opportun de mener une étude visant à saisir l'état psychologique des partenaires au sein des couples mariés en situation d'infertilité dans la commune de Ngaliema, dans l'intention de proposer un soutien psychologique à l'endroit de ces derniers au cas où ledit état psychologique s'avérerait négatif.

C'est dans cette optique que nous nous posons les questions suivantes :

- Comment se présente l'état psychologique des partenaires au sein des couples mariés en situation d'infertilité dans la commune de Ngaliema ?
- Y a-t-il besoin d'un soutien psychologique à l'intention de ces partenaires ?
- Si oui, en quoi ce soutien psychologique peut-il consister ?

Eu égard à ces questions, le présent article se veut donc, dans son objectif principal, une étude visant à saisir l'état psychologique des partenaires au sein des couples mariés en situation d'infertilité dans la commune de Ngaliema, dans l'intention de proposer un soutien psychologique à l'endroit de ces derniers au cas où ledit état psychologique s'avérerait négatif.

Le choix porté sur ce sujet a été dicté par le rôle que joue le psychologue clinicien en psychothérapie du couple. Quant à l'intérêt, le présent article va servir de lanterne à tout chercheur appelé à aborder le même thème que nous, d'en exploiter les dimensions non exploitées par cette étude en s'appuyant sur les résultats déjà trouvés ici, ce qui lui permettra de mieux se situer. Il va également éclairer le plus grand nombre, et pourquoi pas tous les couples en situation d'infertilité répandus partout à travers le monde, sur les possibilités de gérer un éventuel état psychologique négatif résultant de la situation. Enfin, notre intérêt personnel dans l'élaboration de cet article réside dans le fait qu'il nous permet d'aborder une question touchant à la pratique même de la prise en charge d'un problème clinique, ce qui est fondamental pour le clinicien que nous sommes.

2. Méthodologie

Sous cette question, il est question de présenter dans les moindres détails tout le parcours suivi afin de matérialiser cette étude.

Présentation de la commune de Ngaliema

La commune de Ngaliema a tiré son nom d'un ressortissant brazzavillois qui avait traversé le pool pour s'installer à la place où est régi l'hôpital de la rive. Après un combat acharné avec le chef Lingwala qui s'y trouvait déjà établi à cet endroit, Ngaliema fut victorieux et s'installa définitivement sur ce territoire et cela jusqu'à l'arrivée du Navigateur Henry Morton Stanley qui pris possession non seulement de cet espace, mais de l'ensemble de la ville de Kinshasa.

Cette commune a été créée en 1958, mais régie par l'arrêté ministériel n°69-042 du 23 janvier 1969 qui détermina le nombre, la dénomination, les limites des communes créées de Kinshasa. Si la date de sa création remonte vers les années 1958, il nous est difficile de déterminer l'acte portant sa création. La commune de Ngaliema est actuellement régie par les dispositions du décret-loi n°82-006 et 82-008 du 29 janvier 1982 portant respectivement l'organisation territoriale, politique et administrative du pays et le statut de la ville de Kinshasa.

La commune de Ngaliema est limitée :

- Au Nord par la frontière de la République du Congo depuis son point le plus proche du confluent du fleuve Congo avec la rivière Lukunga jusqu'au point le plus proche du confluent de la rivière Gombe. De ce point, une ligne droite la sépare de la commune de Gombe. La ligne de haute tension jusqu'à la limite ouest du camp militaire Colonel Kokolo de la rivière Bandalungwa jusqu'à l'intersection du chemin de fer à la limite ouest de la rue sport. De cette limite, elle prolonge jusqu'à l'avenue Kikwit dans la commune de Kintambo.
- Au Sud par la ligne droite vers la rivière Bikela jusqu'à son confluent avec la rivière Lukunga dans la commune de Mont-Ngafula.
- A l'Est, elle est bornée par l'axe de l'avenue Kikwit jusqu'à la rivière Lubudi remontant jusqu'à sa source, de la ligne droite vers le Sud de cette source jusqu'à l'intersection avec l'avenue Laurent désiré Kabila jusqu'au point où il se croise avec la ligne reliant la source de la rivière Bikela dans la commune de Mont-Ngafula.
- A l'Ouest par la rivière Lukunga jusqu'à son intersection avec le fleuve Congo pour limiter par une ligne droite qui constitue la rivière Lukunga.

La commune de Ngaliema est l'une des plus grandes communes de la ville de Kinshasa. Elle a une superficie de 224,30 km², comprenant 21 quartiers, notamment Lukunga, Ngomba Kikusa, Bumba, Binza-Pigeon, Djelo Binza, Bangu, Punda, Kimpe, Anciens Combattants, Basoko, Congo, Joli Parc, Kinkenda, Kinsuka Pecheur, Lonzo, Musey, Mama-Yemo, Manenga, Mfinda, Monganga, Lubudi.

Participants

L'échantillon comprend 15 des couples mariés en situation d'infertilité, en raison de 15 hommes et de 15 femmes, qui forment en tout 30 sujets (N=30), chaque homme ayant été apparié à sa femme et vice-versa. Il s'agit d'un échantillon de type occasionnel, soit donc n'ayant considéré les sujets qu'en termes de leur disponibilité.

Instruments

Les données ont été recueillies au moyen d'entrevues structurées auprès des 15 couples abordés, entrevues appuyées par un questionnaire d'enquête contenant 8 questions de fond, supposant donc un recours à la méthode d'enquête.

Variables

Nous avons retenu trois variables pour décrire l'échantillon de la présente étude, à savoir le genre, la tranche d'âge et le nombre d'années de mariage. Ainsi, des 30 sujets de l'échantillon, 15 (soit 50 %) sont du genre masculin et 15 (soit 50 %) sont du genre féminin. Il y a donc autant d'hommes que de femmes. Par ailleurs, 15 sujets (soit 50 %) ont un âge compris entre 30 et 34 ans, 6 sujets (soit 20 %) ont un âge qui va de 20 à 24 ans ; 6 sujets (soit 20 %) ont un âge allant de 25 à 29 ans et 3 sujets (soit 10 %) ont un âge qui va de 35 ans à plus. Enfin, 12 sujets (soit 40 %) ont entre 5 et 9 ans de mariage, 6 sujets (soit 20 %) ont entre 0 et 4 ans de mariage ; 6 sujets (soit 20 %) ont entre 10 et 14 ans de mariage ; et 6 sujets (soit 20 %) ont entre 15 ans de mariage et plus.

3. Résultats

À la suite d'entrevues réalisées auprès des couples, axées principalement sur le questionnaire d'enquête que nous avons construit, nous avons obtenus les résultats ci-après :

Sur les 30 sujets enquêtés, la totalité (soit 100 %) disent qu'ils sont en situation d'infertilité au sein de votre couple. Ces résultats nous amènent à dire qu'il y a des couples en situation d'infertilité dans la commune de Ngaliema car, c'est en somme 100 % de couples enquêtés de notre échantillon qui disent être dans cette situation.

Parmi ces derniers, 18 sujets (soit 60 %) sont en situation d'infertilité au sein de leur couple depuis 4 ans ; tandis que 6 sujets (soit 20 %) disent qu'ils en sont depuis 3 ans ; et 6 sujets (soit 20 %) disent qu'ils en sont depuis plus de 4 ans. Nous sommes donc conduit à dire que la plupart de nos couples enquêtés sont en situation d'infertilité au sein de leur couple depuis 4 ans car, c'est en somme 60 % de couples enquêtés de notre échantillon qui déclarent cela, soit donc la majorité.

Par ailleurs, la totalité des sujets (soit 100 %) disent qu'ils ont réalisé avec leurs conjoints des examens médicaux. À la lumière de ces résultats, nous sommes amené à dire que les couples enquêtés en situation d'infertilité dans la commune de Ngaliema ont réalisé avec leurs conjoints des examens médicaux car, c'est en somme 100 % de couples enquêtés de notre échantillon qui déclarent cela.

D'autre part, la totalité des sujets (soit 100 %) disent que les résultats des examens médicaux qu'ils ont réalisés avec leurs conjoints ont établi leur intégrité physiologique. À la lumière de ces résultats, nous sommes amené à dire que les couples enquêtés en situation d'infertilité dans la commune de Ngaliema ne présentent pas de problème physiologique car, c'est en somme 100 % de couples enquêtés de notre échantillon qui déclarent que les résultats des examens médicaux qu'ils ont réalisés avec leurs conjoints ont établi leur intégrité physiologique, soit donc qu'ils n'ont aucun problème quant au fonctionnement normal de leur organisme en général et de leur système reproducteur en particulier.

Ces résultats montrent davantage que les sujets enquêtés connaissent une situation d'infertilité au sein de leurs couples et non une situation de stérilité car, les résultats des examens médicaux permettent d'écarter toute possibilité pour eux d'avoir des dysfonctionnements biologiques.

24 sujets (soit 80 %) disent que c'est par un diagnostic médical qu'ils ont été déclarés infertiles ; tandis que 6 sujets (soit 20 %) disent que ce n'est pas par ce dernier qu'ils ont été déclarés ainsi. Aux vues de ces résultats, nous sommes amené à dire que c'est par un diagnostic médical que les couples enquêtés en situation d'infertilité dans la commune de Ngaliema ont été déclarés

infertiles car, c'est en somme 80 % de couples enquêtés de notre échantillon qui déclarent cela. Ceci présente l'avantage que la situation d'infertilité ait été établie par un avis objectif et non par simples spéculations.

27 sujets (soit 90 %) pensent que leur état psychologique est affecté par l'infertilité de leur couple ; tandis que 3 sujet seulement (soit 10 %) ne le pense pas. Au regard de ces résultats, nous sommes conduit à dire que l'état psychologique des sujets enquêtés est affecté par l'infertilité de leur couple car, c'est en somme 90 % de couples enquêtés de notre échantillon se trouvant en situation d'infertilité qui déclarent cela, contre seulement 10 % qui ne le déclarent pas.

La totalité des sujets (soit 100 %) décrivent leur état psychologique affecté par l'infertilité de leur couple en termes de colère ; tandis que 27 sujets (soit 90 %) le décrivent en termes d'humeur dépressive et de perte d'intérêt pour le mariage ; 15 sujets (soit 50 %) le décrivent en termes de tendances agressives ; 9 sujets (soit 30 %) le décrivent en termes de perte de motivation pour les activités quotidiennes et pour le travail ; et 3 sujets (soit 30 %) le décrivent en termes de perte d'intérêt pour le conjoint.

En considérant les états évoqués à un pourcentage significativement élevé, nous pouvons conclure que l'état psychologique des partenaires au sein des couples enquêtés en situation d'infertilité dans la commune de Ngaliema se présente principalement en termes de colère, d'humeur dépressive et de perte d'intérêt pour le mariage ; puis secondairement en termes de tendances agressives car, ce sont là les états psychologiques des sujets enquêtés tels que décrits par eux à un pourcentage significativement élevé.

Parmi les 30 sujets enquêtés, la totalité (soit 100 %) dit éprouver le besoin d'un soutien psychologique à son intention. Ces résultats nous amènent à dire que les couples enquêtés en situation d'infertilité dans la commune de Ngaliema éprouvent le besoin d'un soutien psychologique à leur intention car, c'est en somme 100 % de couples enquêtés de notre échantillon qui disent éprouver ce besoin.

La totalité des sujets (soit 100 %) souhaiterait que le soutien psychologique à son intention consiste en une gestion de leur état psychologique avec leurs partenaires et de la pression subie de la part des proches, en la résolution des conflits avec leurs partenaires, en l'initiation d'activités conjugales variées pour le maintien de leur intimité et en la méditation. Considérant que c'est à 100 que les contenus du soutien psychologique tels que présentés dans le tableau ci-dessus sont souhaités par les sujets enquêtés, nous sommes donc conduit à dire que le soutien psychologique à l'intention des couples enquêtés sont en situation d'infertilité dans la commune de Ngaliema pourrait consister en une gestion de leur état psychologique avec leurs partenaires et de la pression subie de la part des proches, en la résolution des conflits avec leurs partenaires, en l'initiation d'activités conjugales variées pour le maintien de leur intimité et en la méditation.

4. Discussion

Les résultats ainsi présentés et analysés, il nous paraît opportun de présenter leur portée pratique et ce qu'ils signifient concrètement, tout en vérifiant leur cohésion avec les hypothèses que nous avons formulées dans le cadre de la présente étude. Ainsi, au regard des résultats obtenus :

L'état psychologique des partenaires au sein des couples mariés en situation d'infertilité dans la commune de Ngaliema se présente principalement en termes de colère, d'humeur dépressive et de perte d'intérêt pour le mariage ; puis secondairement en termes de tendances agressives. Cette conclusion est appuyée par les résultats obtenus dans la présente étude, où 100 % des sujets enquêtés décrivent leur état psychologique affecté par l'infertilité de leur couple en termes de colère ; 90 % le décrivent en termes d'humeur dépressive et de perte d'intérêt pour le mariage ; et 50 % le décrivent en termes de tendances agressives.

Il y a besoin d'un soutien psychologique à l'intention de ces partenaires et nous tirons cette conclusion au regard des résultats obtenus dans le présent travail, où 100 % des sujets enquêtés disent éprouver le besoin d'un soutien psychologique à leur intention.

Ce soutien psychologique pourrait consister en une gestion de leur état psychologique avec leurs partenaires et de la pression subie de la part des proches, en la résolution des conflits avec leurs partenaires, en l'initiation d'activités conjugales

variées pour le maintien de leur intimité et en la méditation. Cette conclusion est tirée au regard des résultats obtenus dans cette recherche, où ces contenus du soutien psychologique sont souhaités par 100 % des sujets enquêtés.

Les résultats ayant été discutés dans les lignes précédentes, il sied à présent de vérifier la proximité des conclusions tirées avec les hypothèses que nous avons formulées dans le cadre du présent travail.

À cet effet, il ressort que la première hypothèse, qui stipulait que l'état psychologique des partenaires au sein des couples mariés en situation d'infertilité dans la commune de Ngaliema se présenterait en termes d'humeur dépressive, de perte d'intérêt pour le mariage en général et pour le conjoint en particulier, ainsi que d'apathie généralisée, est **confirmée** car, les résultats obtenus révèlent que 100 % des sujets enquêtés décrivent leur état psychologique affecté par l'infertilité de leur couple en termes de colère ; 90 % le décrivent en termes d'humeur dépressive et de perte d'intérêt pour le mariage ; et 50 % le décrivent en termes de tendances agressives.

Toutefois, il sied de souligner que la perte d'intérêt pour le conjoint, telle qu'envisagée dans notre hypothèse, ne fait pas partie de l'état psychologiques des couples enquêtés. Par ailleurs, la colère et les tendances agressives n'ont pas été envisagées dans la même hypothèse comme faisant partie de l'état psychologique des couples en situation d'infertilité dans la commune de Ngaliema mais se sont cependant révélées par les résultats issus de l'enquête.

Cependant, la deuxième hypothèse, qui prévoyait qu'il y aurait besoin d'un soutien psychologique à l'intention de ces partenaires, est également **confirmée** car, les résultats obtenus montrent que 100 % des sujets enquêtés disent éprouver le besoin d'un soutien psychologique à leur intention.

Ce faisant, la troisième et dernière hypothèse, qui prédisait que ce soutien psychologique pourrait consister en une psychothérapie de couple axée sur la gestion de l'état psychologique des partenaires et la résolution de leurs conflits conjugaux, est aussi **confirmée**, car les résultats obtenus révèlent que 100 % des sujets enquêtés souhaiteraient que le soutien psychologique à leur intention consiste en une gestion de leur état psychologique avec leurs partenaires et de la pression subie de la part des proches, en la résolution des conflits avec leurs partenaires, en l'initiation d'activités conjugales variées pour le maintien de leur intimité et en la méditation.

L'apport majeur de la présente étude consiste dans le fait qu'elle vient montrer combien l'infertilité au sein d'un couple marié peut négativement affecter l'état psychologique des partenaires et dans quelle mesure un soutien psychologique à l'intention de ces derniers semble indiqué pour leur bien-être.

Par ailleurs, la présente étude apporte une nouvelle perspective d'analyse des difficultés conjugales au sein des couples et propose une psychothérapie de couple basée non pas uniquement sur la résolution des conflits conjugaux entre partenaires mais aussi et surtout sur la gestion des difficultés auxquelles font face les deux partenaires unis.

Comme tout travail scientifique, la présente étude présente des limites quant à l'application de ses résultats et cela concerne le fait qu'elle ne concerne jusque-là que les couples mariés en situations d'infertilité dans la commune de Ngaliema.

Il est, en effet, possible de l'étendre pour la rendre applicable à de plus amples populations, mais le faire constitue alors une ambition d'avenir car les moyens autant matériels qu'immatériels que nous avons eu à notre disposition jusqu'ici ne nous ont permis que d'atteindre les bornes que nous avons atteintes dans ce travail.

Nous espérons par conséquent que des études futures permettront l'élargissement et le prolongement de la présente.

Conclusion

Nous voici au terme de notre travail, qui a porté sur le sujet « Etat psychologique des partenaires au sein des couples mariés en situation d'infertilité dans la commune de Ngaliema ».

Nous avons gravité autour des trois questions principales suivantes :

- Comment se présente l'état psychologique des partenaires au sein des couples mariés en situation d'infertilité dans la commune de Ngaliema ?
- Y a-t-il besoin d'un soutien psychologique à l'intention de ces partenaires ?
- Si oui, en quoi ce soutien psychologique peut-il consister ?

Face à ces préoccupations, nous avons formulé les hypothèses suivantes :

- L'état psychologique des partenaires au sein des couples mariés en situation d'infertilité dans la commune de Ngaliema se présenterait en termes d'humeur dépressive, de perte d'intérêt pour le mariage en général et pour le conjoint en particulier, ainsi que d'apathie généralisée ;
- Il y aurait besoin d'un soutien psychologique à l'intention de ces partenaires ;
- Ce soutien psychologique pourrait consister en une psychothérapie de couple axée sur la gestion de l'état psychologique des partenaires et la résolution de leurs conflits conjugaux.

L'objectif principal de cette étude était de parvenir à saisir l'état psychologique des partenaires au sein des couples mariés en situation d'infertilité dans la commune de Ngaliema, dans l'intention de proposer un soutien psychologique à l'endroit de ces derniers au cas où ledit état psychologique s'avérerait négatif.

Concernant la méthodologie, nous avons recouru à la méthode d'enquête par questionnaire et avons appliqué un questionnaire d'enquête à un échantillon de type non probabiliste occasionnel, constitué de 15 des couples mariés en situation d'infertilité, en raison de 15 hommes et de 15 femmes, qui forment en tout 30 sujets, chaque homme ayant été apparié à sa femme et vice-versa.

Les résultats obtenus ont ensuite été présentés dans des tableaux, au chapitre troisième du présent travail. Après analyse et interprétation des résultats, nous avons tiré les conclusions selon lesquelles :

- L'état psychologique des partenaires au sein des couples mariés en situation d'infertilité dans la commune de Ngaliema se présente principalement en termes de colère, d'humeur dépressive et de perte d'intérêt pour le mariage ; puis secondairement en termes de tendances agressives.
- Il y a besoin d'un soutien psychologique à l'intention de ces partenaires.
- Ce soutien psychologique pourrait consister en une gestion de leur état psychologique avec leurs partenaires et de la pression subie de la part des proches, en la résolution des conflits avec leurs partenaires, en l'initiation d'activités conjugales variées pour le maintien de leur intimité et en la méditation.

Par ces résultats, nos trois hypothèses se sont trouvées confirmées.

Références

- [1].Azia F. (2020). Normes de présentation d'un travail scientifique. L'harmattan : Paris.
- [2].Bindungwana, M. (2010). Comment élaborer un travail de fin de cycle. Médias Paul : Kinshasa.
- [3].Bokeme (2013). La recherche en sciences sociales. Médias Paul.
- [4].De Landsheere (1975). Introduction à la recherche en éducation. Armand colin : Paris.
- [5]. Ekele R. (2011). Déséquilibres conjugaux dans des ménages congolais à Kinshasa : Une lecture clinique de quelques facteurs pathogènes. Thèse/Psychologie clinique, Université Pédagogique Nationale, Département de psychologie.
- [6].Fernandez, L. et Pedinielli, J.L. (2007). La recherche en psychologie clinique : Recherche clinique ou recherche en clinique. Presse Universitaire de France : Paris.

- [7].Gingras, F.P. (2005). Guide de rédaction des travaux universitaires. SE : Ottawa.
- [8].Grawitz, M. (2001). Méthodes des sciences sociales. Dulloz : Paris.
- [9].Grawitz, M. (1971). Notions de statistique inférentielle. Dulloz : Paris.
- [10]. Hulstaert (1950). La femme et le mariage chez les Mongo. Suisse.
- [11]. Kaen et Ordong. (1994). La culture et le psychisme. Le Harmattan : Paris.
- [12]. Kinyali, L. (2012). Guide de rédaction d'un TFC. E.S : Kinshasa.
- [13]. Lemaire (1986). Le couple : sa vie, sa mort. Payot : Paris.
- [14]. Madima, C.B. (2018). (2018), Psychothérapie de couples dans la ville de Matadi par la pratique de la cure d'âme. Ed. Mabiki : Bruxelles.
- [15]. Madima, C.B. (2018). Nature de la cure d'âme pratiquée par les pasteurs de l'église de réveil de Matadi en faveur des couples mariés à problèmes : Esquisse d'une démarche holistique de la cure d'âme fondée sur les apports spirituels et de la psychothérapie, Thèse/Psychologie clinique, Université Pédagogique Nationale, Département de psychologie.
- [16]. Madima, C.B. (2020). Harmonie conjugale dans les couples chrétiens : Regard d'un psychologue clinicien. Médiaspaul : Kinshasa.
- [17]. Madima, C.B. (2022). Thérapie des couples par l'approche holistique. Médiaspaul : Kinshasa.
- [18]. Masandi, A. (2016). Méthodes quantitatives et recherche scientifique en sciences sociales. Berlin : Editions Universitaires Européennes.
- [19]. Muchielli (1975). Questionnaire dans l'enquête psychosociale. Ed. ESF : Paris.
- [20]. Mulago (1971). La philosophie africaine du couple. Dulloz : Paris.
- [21]. Muluma (2003). Méthodes des sciences sociales. Médias Paul.
- [22]. Poujol, J. et Poujol, C. (1999). Vivre heureux en couple : comprendre et gérer les conflits de la vie quotidienne. Empreinte Temps présents : Paris.
- [23]. Ruth (1994). Tempérament des partenaires au sein du couple. Suisse.
- [24]. Thews (1951). Le mariage dans la culture africaine. Bruxelles.